

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 30 décembre 2021



OFI RS MONETAIRE

FCP Monétaire

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels
au 30 décembre 2021

Rapport du Commissaire
aux Comptes

ORIENTATION DE GESTION

☒ Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable.

Classification AMF

Fonds Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) à caractère standard.

Objectif de gestion

Le Fonds OFI RS MONETAIRE a pour objectif d'offrir aux investisseurs un rendement, après déduction des frais de gestion réels, supérieur à l'indice €STR capitalisé + 5bp, sur un horizon de placement de 6 à 12 mois et d'obtenir une progression régulière de la valeur liquidative, tout en mettant en œuvre une approche ISR. Dans un environnement de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, la valeur liquidative de l'OPCVM pourrait être amenée à baisser et, par conséquent, connaître une progression irrégulière.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence auquel l'investisseur pourra comparer la performance de l'OPCVM est celle de l'€STR capitalisé + 5 bp.

L'indice « €STR » (Euro Short-Term Rate) résulte de la moyenne pondérée des transactions au jour le jour dont le montant est supérieur à 1 million d'euros des prêts non garantis réalisées sur le marché monétaire par les établissements bancaires les plus actifs de la zone euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne à partir de données sur les transactions réelles fournies par un échantillon des banques les plus importantes de la zone euro et diffusé sur le site www.ecb.europa.eu. Son ticker Bloomberg est ESTRON Index. La Banque Centrale Européenne, en tant qu'administrateur de l'indice €STR bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 a) du Règlement Benchmark et à ce titre n'a pas à être inscrite sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de Gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie de gestion

Le processus de gestion du Fonds utilise essentiellement les leviers de performance cités ci-dessous afin de réaliser l'objectif de gestion :

- Stratégie de Détention de titres ;
- L'allongement de la durée des investissements pour capter des spreads plus élevés. Toutefois dans un environnement de pente de taux très faible, le Fonds se réserve la possibilité d'investir sur des titres de maturité plus courte au couple rendement/risque plus attractif ;
- L'acquisition d'obligations dont la maturité est d'une durée maximum de deux ans pour autant que le délai jusqu'à la prochaine mise à jour du taux d'intérêt soit inférieur ou égal à 397 jours, jusqu'à 50% de l'actif net) car leur rendement est fréquemment supérieur à celui des TCN ;
- Le Fonds est investi à 70% minimum de l'Actif Net en Titres de Créance Négociables et instruments du marché monétaire et interbancaire français et étrangers (zone euro et pays membres de l'OCDE éligibles selon les critères de la Société de Gestion). Les obligations d'émetteurs privés ou publics ne pourront pas excéder 50% de l'actif net du Fonds. Toutefois, au sein de la Zone Euro, des investissements pourront être réalisés sur des pays listés comme « périphériques » selon les critères de la Société de Gestion dans la limite de 40% de l'actif net. Par « périphériques », il faut entendre à ce jour Portugal – Italie – Irlande – Espagne. En outre, les investissements « corporate et souverain » sont exclus sur la Grèce.

La Société de Gestion a mis en place une politique de sélection de titres fondée notamment sur la durée de vie, la nature, la qualité de crédit, la liquidité et la rentabilité des instruments financiers.

Afin de ne pas pénaliser ses performances, le Fonds s'autorise à investir dans des émetteurs n'ayant pas encore fait l'objet d'une analyse ESG (émetteurs n'ayant pas d'actions cotées notamment) dans la limite de 10%. S'il s'agit d'émetteurs susceptibles de figurer de manière récurrente en portefeuille, ceux-ci feront l'objet d'une analyse ESG dans un délai d'un an.

Le gérant complète, concomitamment à l'analyse financière, son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille. L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% des titres en portefeuille (en pourcentage de l'actif net du Fonds hors liquidités).

Au sein de l'univers d'investissement du Fonds retenu par la Société de Gestion, l'équipe de recherche ISR réalise une analyse détaillée des enjeux environnementaux et sociaux spécifiques à chaque secteur d'activités ainsi que des enjeux de gouvernance.

L'univers d'investissement est défini comme suit :

- L'ensemble des entreprises financières et non-financières notées Investment Grade ayant émis une (ou des) obligations en euro. Pour ceci, nous retenons comme périmètre de référence l'indice ICE BofA Euro Corporate (ticker : ER00). Cela représente environ 800 valeurs (*) ;
- Afin de refléter au plus près l'univers investissable pour le Fonds, ce premier ensemble est complété par des entreprises non représentées dans l'indice mais ayant un programme d'émissions auprès de la Banque de France sur des instruments du marché monétaire. Cela se réfère aux titres négociables à court et moyen terme (NEUCP et NEU MTN). Elles représentent environ 300 valeurs (*) ;
- Les OPCVM monétaires labellisés ISR font partie de l'univers d'investissement. Cela représente environ une dizaine d'OPC (*) ;
- Les dettes des Etats de l'union Européenne. La part des dettes des Etats de l'union européenne peut représenter au maximum 70% de l'actif net. Ces titres souverains seront dotés d'une analyse ISR - Cela représente 27 valeurs environ (*) ;
- L'ensemble des émetteurs (et OPCVM monétaires labellisés ISR) décrits précédemment constitue l'univers d'investissement à partir duquel la note seuil pour l'exclusion est calibrée ;
- Enfin, l'univers peut être enrichi, à la marge, d'émetteurs supplémentaires issus de pays membres de l'OCDE éligibles selon les critères d'investissement financiers mais qui ne seraient pas représentés par les ensembles décrits ci-dessus. Le format de ces émissions serait des Euro Commercial papers (ECP et des obligations). Cette liste complémentaire est revue trimestriellement sur proposition de la gestion et intégrée par l'équipe d'analyse ISR d'OFI. Les émetteurs de cette liste complémentaire doivent disposer d'une note ESG supérieure aux seuils d'exclusion fixés dans le cadre de l'approche ISR du Fonds et leur part dans le portefeuille doit rester inférieure à 10% afin de s'assurer que la capacité de ces titres à déformer le calcul est limitée. Ces valeurs complémentaires représentent 20 valeurs environ (*) .

(*) NB : Données de juin 2021 susceptibles d'évoluer.

Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance, c'est-à-dire :

- Dimension Environnementale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur l'environnement : changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts ;
- Dimension Sociétale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur les parties prenantes : salariés, clients, fournisseurs et société civile, par référence à des valeurs universelles (notamment : droits humains, normes internationales du travail, impact environnementaux, lutte contre la corruption...) Capital Humain, Chaîne d'approvisionnement, Produits et services ;
- Dimension de Gouvernance : ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont la société est dirigée, administrée et contrôlée, Structure de la Gouvernance, Comportement sur les marchés.

L'équipe de recherche ISR réalise une analyse détaillée des enjeux environnementaux et sociaux spécifiques à chaque secteur d'activités ainsi que des enjeux de gouvernance.

Objectifs concernant les émetteurs privés :

A partir du référentiel sectoriel d'enjeux clés, une note ESG est calculée par émetteur qui comprend d'une part les notes des enjeux clés Environnementaux et Sociaux (E et S) et d'autre part les enjeux de gouvernance G. Les enjeux de gouvernance comprennent une pondération fixe de 30% pour le gouvernement d'entreprise et une pondération variable de 10% à 40% reflétant le niveau de risque induit par le comportement des dirigeants ou de l'entreprise. Ce niveau varie selon les secteurs d'activités.

La pondération globale des enjeux E et S est ensuite déterminée. La pondération des enjeux Environnementaux, Sociaux et de gouvernance est spécifique à chaque secteur d'activités. Cette note ESG est calculée sur 10.

Sont exclus de l'univers d'investissement les 20% représentant les émetteurs les plus en retard dans la gestion des enjeux ESG (catégorie ISR « Sous Surveillance » Scores Best in Class calculés par notre pôle ISR)

Objectifs concernant les investissements dans les dettes souveraines :

Les États comme les émetteurs privés font face à des risques extra-financiers de long terme : risques liés à leur gouvernance, risques sociaux, risques environnementaux. Ces différents risques agissent sur leur stabilité politique et sociale, leur santé économique et financière. Prendre en compte ces éléments dans l'évaluation des États contribue à l'estimation de leur capacité à faire face à leurs engagements dans le futur. A partir du référentiel d'enjeux clés des Etats, une Note ESG est calculée par Etat.

Les domaines E et S représentent chacun 30 % de la note, et le domaine G 40 %. Pour chaque enjeu, cette note reflète le positionnement de l'Etat par rapport à ses pairs. Cette note ESG est calculée sur 5.

Sont exclus de l'univers d'investissement les 20% représentant les Etats les plus en retard dans la gestion des enjeux ESG.

L'analyse ESG des émetteurs est réalisée à l'aide d'un outil propriétaire dédié permettant d'automatiser le traitement quantitatif des données ESG, combiné à une analyse qualitative du pôle ISR (données provenant essentiellement d'agences de notation ESG mais également d'agences spécialisées). Il existe un risque que, ponctuellement, notre approche ne soit pas efficiente et que la note finale attribuée à un émetteur par le pôle ISR de la Société de Gestion diffère de celle proposée par un tiers. Par ailleurs, la sélection d'OPC ISR externes à la société de gestion peut générer une absence de cohérence dans la mesure où les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

Le Fonds adhère au Code de Transparence AFG Eurosif pour les fonds ISR ouverts au public, disponible sur le site internet www.ofi-am.fr. Ce Code décrit de manière détaillée la méthode d'analyse extra financière ainsi que le processus de sélection ISR appliqué.

Le Fonds investira dans des titres de créance et instruments du marché monétaire répondant aux caractéristiques suivantes :

- La durée de vie résiduelle maximale à l'acquisition des titres susceptibles d'être acquis par le Fonds est limitée à 397 jours, néanmoins, le Fonds pourra investir dans des titres de créances et instruments du marché monétaire présentant une échéance résiduelle jusqu'à la date de rachat légale inférieure ou égale à deux ans, pour autant que le délai jusqu'à la prochaine mise à jour du taux d'intérêt soit inférieur ou égal à 397 jours. Le cas échéant, les instruments du marché monétaire à taux fixe couverts par un contrat d'échange et les instruments du marché monétaire à taux variable seront mis à jour par rapport à un taux ou indice du marché monétaire ;
- Afin de limiter l'exposition aux risques de crédit et de liquidité, la Durée de Vie Moyenne Pondérée jusqu'à la date de remboursement effectif (i.e. date d'échéance finale) des titres composant le portefeuille (« DVMP » ou « Weighted Average Life - WAL ») ne pourra pas excéder 12 mois ;
- Afin de limiter l'exposition au risque de taux, la Maturité Moyenne Pondérée jusqu'à l'échéance ;
- (i.e. date de remboursement ou date de révision du taux d'intérêt) des titres composant le portefeuille (« MMP » ou « Weighted Average Maturity - WAM ») ne pourra pas excéder 6 mois.

Les titres acquis en portefeuille, ou à défaut leurs émetteurs sont, au moment de l'acquisition, considérés de haute qualité par la Société de Gestion. La Société de Gestion prend notamment en compte la qualité de crédit de l'instrument, la nature de la classe d'actif de l'instrument, le profil de liquidité et pour les instruments financiers structurés, les risques opérationnels et les risques de contrepartie.

Le Fonds pourra intervenir sur les marchés réglementés, les marchés organisés et les marchés de gré à gré principalement par le biais de contrats de futures et de swaps.

Les opérations sur les instruments dérivés ne peuvent être conclues que dans un but de couverture au risque de taux. L'exposition au risque de change est nulle, le Fonds neutralise le risque de change par l'utilisation d'instruments financiers dérivés de type « swaps », notamment de « swaps de devises ».

Le recours aux instruments dérivés est effectué dans la limite de 100% d'engagement par rapport à l'actif net du Fonds.

➤ [Réglementation SFDR – OPC Article 8](#)

- [Code LEI](#) : 969500H4CVZW0RNDJ51
- [Informations sur la manière dont les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées :](#)

Pour s'assurer que les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées OFI procède à 2 analyses complémentaires :

- L'analyse trimestrielle ESG de chaque émetteur au sein de son secteur, ce qui donne lieu à une notation et permet d'appréhender l'ensemble des caractéristiques ESG disponibles sur l'émetteur.
- Entre deux notations, à un suivi des controverses tel qu'indiqué précédemment.

OFI RS MONETAIRE a pour objectif d'obtenir, sur l'horizon de placement recommandé, le meilleur couple performance risque possible en investissant sur des titres de créances et d'instruments du marché monétaire. La Sélection des titres se fonde notamment sur la durée de vie, la nature, la qualité de crédit, la liquidité et la rentabilité des instruments financiers.

L'analyse ESG d'OFI sur les émetteurs composant l'univers d'investissement est un moyen d'identifier les investissements qui présentent selon OFI le meilleur support d'investissement.

Les 20% d'émetteurs les moins bien notés et les 20% des Etats les moins bien notés dans l'univers d'investissement ainsi que les sociétés détenant directement ou indirectement des mines de charbon thermique ou développant de nouvelles capacités de production d'électricité à base de charbon, présentent selon OFI un risque extra-financier pouvant impacter leurs perspectives économiques et sont exclus de l'univers d'investissement. Pour la même raison OFI réduira progressivement les investissements dans des sociétés d'extraction de gaz non conventionnel et de pétrole.

Par ailleurs, OFI a adopté une politique de sortie de l'industrie du tabac ainsi qu'une position sur les armes controversées.

De plus, les sociétés qui contreviennent gravement ou de manière répétée à l'un ou plusieurs des dix principes du Pacte Mondial des Nations-Unies (UN Global Compact) sans apporter de réponse ou mesure de remédiation adaptée sont également exclues.

Pour chaque Emetteur, une analyse est menée tant au niveau de la structure de sa gouvernance : Respect des droits des actionnaires minoritaires – Composition et fonctionnement des Conseils ou Comités, Rémunération des exécutifs, Comptes, Audit et Fiscalité qu'au niveau de son Comportement sur les marchés : Pratiques des Affaires, Impact sur les marchés, Ethiques des affaires et Contrôle des Risques.

Les résultats de ces analyses permettent de garantir le maintien ou la cession d'un émetteur du portefeuille du Compartiment.

Enfin, les émetteurs ne bénéficiant pas d'une analyse ESG ne pourront excéder 10% de l'actif net du portefeuille.

■ Taxonomie :

Le Fonds fait la promotion de caractéristiques environnementales et ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). A ce titre, il est tenu, en vertu de l'article 6 du Règlement (EU) 2020/852 (le « Règlement Taxonomie ») d'indiquer que le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents du Fonds qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante du Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Cependant, à la date de dernière mise à jour du prospectus, la stratégie mise en œuvre dans le Fonds ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, et qu'à ce titre l'alignement du portefeuille du Fonds avec le Règlement Taxonomie n'est, à ce jour, pas calculé.

Profil des risques

Le Fonds est un OPCVM classé « Fonds Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) à caractère standard ».

Le Fonds sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ils connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le profil de risque du Fonds est adapté à un horizon d'investissement compris entre 6 et 12 mois. Comme tout investissement financier, les investisseurs potentiels doivent être conscients que la valeur des actifs du Fonds est soumise aux fluctuations des marchés et qu'elle peut varier fortement. La Société de Gestion ne garantit pas aux souscripteurs qu'ils ne subiront pas de pertes suite à leur investissement dans le Fonds, le capital investi peut ne pas être intégralement restitué.

Le porteur s'expose principalement aux risques suivants :

Risque de crédit :

Une partie du portefeuille peut être investie en obligations. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, la valeur liquidative du fonds peut baisser. Le risque de crédit pourra s'avérer plus prononcé sur les investissements en titres corporate des pays « périphériques ».

Risque de taux :

Le Fonds est investi en produits de taux. Il est donc soumis aux variations des taux d'intérêt.

Risque de contrepartie :

Le Fonds sera exposé au risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme conclus avec un établissement de crédit. Le Fonds est donc exposé au risque que cet établissement de crédit ne puisse honorer ses engagements au titre de ces instruments. Le risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme est limité à tout moment à 10% de l'actif net du Fonds par contrepartie.

Risque de perte en capital :

Le Fonds n'offre pas de garantie ni protection du capital. Le capital initialement investi peut ne pas être entièrement restitué.

Pour les produits de taux, le risque de perte en capital correspond au risque de défaillance de l'émetteur et/ou à de fortes évolutions des taux d'intérêt.

Risque de durabilité :

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

La méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode de l'engagement.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

Les changements intervenus au cours de l'exercice ont été les suivants :

- A compter du 1^{er} janvier 2021, le Fonds a comme indicateur de référence l'€STR capitalisé + 5bps contre l'EONIA capitalisé + 5bps précédemment. Ce changement entraîne de fait la modification de la formule de calcul de sa commission de surperformance de l'OPC qui devient égale à 15% de la surperformance au-delà de l'€STR capitalisé + 5 bps contre 15% de la surperformance au-delà de l'EONIA capitalisé + 5 bps précédemment. De même, son objectif de gestion est désormais d'offrir aux investisseurs un rendement, après déduction des frais de gestion réels, supérieur à l'indice €STR capitalisé + 5bps, sur un horizon de placement de 6 à 12 mois et d'obtenir une progression régulière de la valeur liquidative, tout en mettant en œuvre une approche ISR.
- A compter du 08 mars 2021, mise en conformité du prospectus avec la Doctrine ISR et la Réglementation SDFR.
Les modifications suivantes ont été apportées : l'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% des titres en portefeuille (en pourcentage de l'actif net du Fonds hors liquidités) - Dorénavant, sont exclus de l'univers d'investissement les 20% représentant les émetteurs les plus en retard dans la gestion des enjeux ESG (catégorie ISR « Sous Surveillance » Scores Best in Class calculés par notre pôle ISR) contre 15% précédemment. De plus, nous avons revu notre procédure d'évaluation de la qualité de crédit : précisions sur les titres de haute qualité - Mise à jour également de notre liste des contreparties aux opérations sur contrats financier.
- A compter du 25 juin 2021, l'univers d'investissement ISR a été détaillé dans le prospectus pour répondre aux exigences de l'AMF.
- A compter du 24 décembre 2021, le prospectus est conforme à la Réglementation Taxonomie.

CHANGEMENT(S) A VENIR

A compter du 1^{er} janvier 2022, modification de la période de prélèvement des frais de gestion variables conformément aux orientations de l'ESMA.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du Groupe OFI, la société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la Société de Gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_politique-selection-execution.pdf toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014, la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels et notamment aux risques de durabilité pour les OPC dits article 8 ou 9 au titre du règlement SFDR).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

Enveloppe de rémunération variable : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014 a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017. Par ailleurs, la politique de rémunération de la Société a été mise en conformité avec le règlement SFDR en date du 10 mars 2021.

2) Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **211 personnes (*)** bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2020 s'est élevé à **24 912 500 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2020 : **18 265 000 euros, soit 73,33%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2020 : **6 663 500 euros (**), soit 26,73%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2020.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2020, **4 293 000 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **14 personnes** au 31 décembre 2020), **10 176 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **69 personnes** au 31 décembre 2020).

(* Effectif présent au 31 décembre 2020)

(** Bonus 2020 versé en février 2021)

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier année 2021

Nouveaux variants de Covid, inflation, tensions géopolitiques internationales, changement de ton de la Reserve Fédérale américaine. Tous ces facteurs anxiogènes qui ont marqué cette année 2021 n'ont pas entravé l'optimisme des investisseurs. Au contraire, les principaux indices actions internationaux ont battu des records historiques, à commencer par l'indice CAC 40 qui a dépassé pour la première fois les 7000 points.

Cette belle année boursière 2021 s'explique en fait principalement par le rebond spectaculaire de l'activité économique qui a engendré un rétablissement très important des bénéfices des entreprises, particulièrement américaines et européennes. Le monde émergent, et notamment la Chine, ont quant à eux été confrontés à des problématiques différentes : difficulté à gérer la crise sanitaire, inflation très importante qui a fait chuter la plupart des monnaies émergentes, et pour ce qui concerne la Chine, une vague de mesures réglementaires qui ont troublé les investisseurs.

Le rétablissement de l'économie mondiale a donc été puissant, dû notamment à un effet de rattrapage compte tenu des retards de consommation et d'investissement qui avaient été pris en 2020. Mais il est également le fruit des politiques monétaires et budgétaires mises en place durant cette crise, qui ont permis aux Etats de se financer à des taux d'intérêt très faibles. Ils ont ainsi dégagé des capacités pour soutenir l'activité par des mesures d'aides aux ménages et aux entreprises, et également par des plans de relance et d'investissement. En fin de compte, le monde ressort de cette crise sanitaire encore plus endetté. Mais l'une des grandes différences avec la crise financière de 2008, c'est que ces déficits et ces endettements publics sont admis et tolérés, et que le chemin de la rigueur budgétaire ne sera pas suivi à court terme cette fois-ci. Au contraire, c'est la logique d'un endettement « d'investissement » qui semble avoir été choisie pour le moment.

La croissance mondiale est donc soutenue. Elle devrait ainsi avoisiner 6% en 2021. Aux Etats-Unis, elle devrait se situer autour de 5.5%. La Zone Euro s'inscrit également dans cette dynamique avec une croissance de l'ordre de 5%. A noter, dans ce contexte, le rebond significatif également de l'économie française dont la croissance pourrait dépasser 6.5%. Le cas de la Chine est plus particulier. Certes, la croissance s'inscrit en fort rebond de plus de 8% cette année, mais cette dynamique a été quelque peu enrayée par un double effet : une vague de mesures réglementaires, aux objectifs louables à long terme, mais qui ont troublé la visibilité à court terme et surtout pesé sur le secteur immobilier, secteur très important qui représente au total près de 30% du PIB du pays. La quasi-faillite de quelques grands promoteurs (le cas d'Evergrande est le plus connu) a ainsi pesé significativement. Et par ailleurs, la politique de « 0 Covid » a entraîné un certain nombre de reconfinements ponctuels dans plusieurs villes. L'économie du pays est donc en phase de décélération.

Notons toutefois, en toute fin de période, un léger ralentissement de cette dynamique de croissance mondiale, lié en partie à la résurgence d'un nouveau variant du virus Covid, mais aussi en raison de tensions sur les prix assez significatives. La rapidité et l'ampleur du rebond économique ont provoqué des pénuries dans certains segments de l'économie (semi-conducteurs notamment) ainsi qu'une forte hausse des matières premières. Les taux d'inflation ont ainsi rapidement remonté et atteint sur un an des niveaux qui n'avaient plus été observés depuis très longtemps : l'indice des prix s'inscrit ainsi à près de 7% aux Etats-Unis en novembre. En Zone Euro également, l'inflation est proche de 5%.

Cette question de l'inflation devient ainsi un paramètre très important pour les marchés, qui commencent à douter : ce regain d'inflation est-il temporaire, comme le soulignent les Banques Centrales ? Il ne serait en effet dû qu'à des effets de rattrapage sur le prix des matières premières et à des goulots d'étranglement dans les chaînes de production, liés au phénomène de réouverture des économies. Ou alors, est-ce qu'une spirale plus pernicieuse s'enclenche avec une contagion sur les salaires, alors que des pénuries de main d'œuvre pèsent dans de nombreux secteurs ? Cette question de l'inflation devrait constituer l'un des thèmes majeurs pour l'année 2022.

Les marchés ont largement anticipé et accompagné cette reprise économique alors que les Banques Centrales ont continué à maintenir des politiques accommodantes, marquées par le maintien de taux d'intérêt très bas et des programmes d'achat de dettes. Les performances boursières s'avèrent de ce fait dans l'ensemble très positives sur cet exercice.

Dans ces conditions, et avec le soutien des Banques Centrales, les **rendements des obligations gouvernementales** sont restés globalement assez bas. Certes, les taux obligataires ont commencé à remonter à partir de la fin de l'année 2020 et la découverte des vaccins, les marchés ayant anticipé rapidement le rebond des économies. Les taux longs américains sont repartis ainsi assez rapidement à la hausse, d'un point bas de 0,50% au 3^{ème} trimestre 2020 jusqu'à plus de 1,8% durant la première partie de l'année 2021 avant de rebaisser quelque peu, en anticipation de la décélération de la dynamique de reprise économique. Ils s'établissent ainsi à près de 1.50% en fin de période sur le T Notes 10 ans. La Reserve Fédérale a maintenu les taux directeurs du marché monétaire dans la fourchette 0% / 0.25% pendant toute l'année mais a annoncé à partir de la rentrée un durcissement progressif à venir de sa politique monétaire : elle a commencé dès le mois de novembre à réduire son montant mensuel de 120 Mds de dollars d'achat de titres de 15 Mds de dollars dans un premier temps. Elle envisage ensuite dans un second temps de commencer à relever les taux de référence du marché monétaire, peut-être dès le premier trimestre 2022.

Le mouvement a été moins spectaculaire en Zone Euro car les taux directeurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) étaient déjà en territoire négatif avant la crise. Le rendement du Bund allemand a remonté depuis ses plus bas, mais modérément, passant de - 0.60% au plus bas à -0.25% en fin de période. Au sein de la Zone Euro, les taux sont également restés stables, notamment en France dont les obligations à 10 ans ont maintenu un écart de 30 à 40 points de base (bps) avec l'Allemagne. La performance de l'indice des obligations gouvernementales de la Zone Euro (EuroMTS global) s'inscrit en baisse de 3.5% sur la période.

Sur le crédit, l'écartement des spreads, évoqué durant la période de crise, a été complètement résorbé. Les performances sont, de ce fait, meilleures que sur les obligations gouvernementales. Le segment Investment Grade (IG) baisse de 0.97% en Europe. L'indice obligations High Yield (HY) progresse de 3.37% en Europe et de 5.34% en Dollar aux Etats-Unis.

Le parcours des obligations émergentes est plus contrasté car certains pays ont très mal géré la crise sanitaire, souvent par manque de moyens logistiques et de technicité, si bien que des monnaies émergentes, pour la plupart, sont restées assez faibles. La seule exception notable concerne la devise chinoise, le RMB, qui a progressé de 2.7% contre le Dollar. L'indice des obligations émergentes libellées en devises fortes s'inscrit en baisse de 2.05% en Dollar, celui de l'indice de dettes émises en monnaies locales est en baisse de 9.7% en Dollar.

Concernant les devises, l'euro a baissé vis-à-vis du dollar, dans des mouvements de marchés globalement assez peu volatils, passant de 1,22 à près de 1,13 en fin de période, soit un recul de près de 7%. La monnaie américaine s'est reprise sur des anticipations de remontée des taux directeurs US. Le RMB, la devise chinoise, a été très solide dans ce contexte troublé et a reflété la bonne résilience de l'économie chinoise : elle a progressé de près de 2.7% contre le Dollar. Les devises émergentes sont restées dans l'ensemble assez faibles et reculent globalement. En Europe, la Livre a progressé de plus de 6.3% contre l'Euro sur l'exercice, la question du Brexit n'ayant pas trop pesé.

Les marchés actions ont été particulièrement peu volatils compte tenu de cette situation d'ensemble assez atypique et les performances sont impressionnantes. Elles s'expliquent par la persistance de taux d'intérêt très faibles, mais aussi par le rétablissement spectaculaire des bénéfices des entreprises dans ce contexte de réaccélération économique. Les actions internationales ont ainsi progressé de 31% en Euros, l'indice S&P 500 des actions américaines a gagné 28,7% en Dollar et l'indice Eurostoxx 24.06%. C'est particulièrement remarquable sur les valeurs technologiques, notamment américaines : le secteur a gagné 33.35% aux Etats-Unis sur la période. Les petites et moyennes capitalisations ont sous-performé aux Etats-Unis, avec un gain de 14.82% de l'indice Russel 2000.

Les actions émergentes ont sensiblement sous-performé : le contexte sanitaire plus compliqué, des taux d'inflation plus importants et des Banques Centrales moins puissantes pour soutenir les gouvernements sont les facteurs principaux d'explication. La performance de l'indice des actions émergentes s'établit ainsi à -2.5% en Dollar. De même, les actions chinoises ont nettement sous-performé, particulièrement à partir de la vague de régulation, décidée par les autorités politiques, et qui a commencé par affecter les valeurs technologiques à partir du printemps. Les actions chinoises cotées sur les Bourses chinoises reculent de 3.5% en monnaie locale et celles cotées à Hong Kong de 11.83%.

A noter, dans ce contexte de regain de confiance, la baisse de l'once d'or qui recule de près de 3.64% en Dollar.

Gestion

Le Fonds OFI RS MONETAIRE a pour objectif de réaliser une performance supérieure à l'€STR capitalisé +5 bps, tout en conservant une volatilité inférieure à 0.5%.

Le Fonds est classé dans la catégorie Trésorerie d'Europeperformance.

La gestion a été axée sur l'achat de T.C.N (Neu-CP de type bancaire et corporate, Euro Commercial Paper) autour de 77% du portefeuille (inclut l'OPC max 10% et le cash MMF 7.5%) ainsi que d'une poche d'investissement sur du moyen terme composé d'obligations et de Neu-MTN autour de 23% (21.1% fin d'année 2021). L'essentiel des investissements a porté sur des Titres de Créances Négociables (T.C.N) et Obligations taux fixe et variables.

Au cours de l'exercice, le Fonds a investi à la fois sur des maturités courtes en vue de conserver une liquidité forte ainsi que sur des maturités comprises entre 6 et 12 mois avec pour objectif de capter des rendements plus élevés. Les programmes de soutien de la Banque Centrale Européenne (BCE) pour contrer la pandémie (PEPP, T-LTRO 3, Peltro...) ont inondés le marché de liquidité et réduit très fortement l'offre de papiers à la fois sur la partie courte et la partie longue du portefeuille.

La liquidité du Fonds a été investie principalement en Neu-CP de type bancaire à hauteur de 38% en hausse par rapport à 2020 du fait de la pénurie de papier corporates ainsi que d'une poche d'OPC qui a varié autour de 5% et d'un ratio de liquidité MMF de 7.5%. D'autre part, le Fonds a bénéficié du maintien tout le long de l'exercice d'un échéancier de tombées régulier qui a permis de renforcer le profil très liquide du portefeuille. La durée de vie moyenne a été portée autour de 202 jours. Les investissements sur les titres dits « périphériques » ont été réalisés en moyenne autour de 14% tandis que les investissements sur les titres NR mais notés en interne sont en moyenne autour de 15%. La WAM du Fonds a été basse tout le long de l'exercice autour de 62 jours. **Fin septembre, le Fonds a acquis le LABEL ISR et présente un taux de couverture ISR de 100% ainsi que le suivi de deux indicateurs ESG : présence des femmes au board et émissions financées.**

En fin d'année, l'actif net ressort en augmentation de 7% sur le mois de décembre, malgré l'effet habituellement négatif du passage de fin d'année et de son habituelle allocation d'actif.

Nous n'avons pas utilisé les dérivés de crédit ni les marchés à terme ou conditionnels.

Le montant de l'actif net se situe en fin d'année à 3 856 929 223.72 euros soit en forte hausse de 14% sur 1 an glissant.

Au 30 décembre 2021, la valeur liquidative d'OFI RS MONETAIRE était de 99 785.92 euros avec une performance de – 0.457% sur 1 an glissant contre un €STR capitalisé à – 0.566%. La valeur liquidative d'ouverture en 2021 était de 100 244.11 euros et la valeur liquidative de clôture au 30 décembre 2021 était de 99 785.92 euros.

Malgré un environnement monétaire toujours aussi compliqué marqué par des rendements très négatif et par la poursuite de la pandémie du Covid 19, **le Fonds surperforme l'€STR de 11 points de base et se classe 6ème sur 62 fonds soit premier décile.**

La performance sur 3 ans est aussi remarquable puisque le Fonds se classe 5ème sur 61 fonds soit premier décile.

COMMENTAIRES ISR

Informations relatives aux critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance :

Informations relatives à l'entité

Démarche générale

La politique ISR d'OFI AM, disponible sur le site (<https://www.ofi-am.fr/isr>), s'inscrit dans la démarche globale d'intégration des principes du Développement Durable, dont elle constitue la déclinaison au niveau de la gestion des placements.

Objectifs

Cette démarche repose sur la conviction que les émetteurs qui intègrent dans leur stratégie les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) offrent de meilleures perspectives à long terme. La prise en compte des impacts ESG liés à leurs activités leur permet d'identifier les zones de risques, mais également des opportunités de développement (par exemple dans les technologies « vertes »).

La mise en place de cette politique ISR a pour but de mieux appréhender les risques liés aux enjeux extra-financiers, pour améliorer la qualité des placements sans diminuer la performance.

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

Périmètre

Périmètre du portefeuille couvert par des analyses ESG à fin décembre 2021

	% ENCOURS	% ÉVALUÉ	% ÉVALUÉ / CLASSE ACTIF
ÉMETTEURS PRIVÉS	89,48%	89,48%	100%
OPC et disponibilités	10,52%	10,52%	100%
TOTAL	100%	100%	

Emetteurs privés

Analyse ESG

L'analyse ESG est réalisée par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI Asset Management.

Nature des critères ESG pris en compte

Sur la base d'une étude exhaustive des textes internationaux fondateurs du Développement Durable, notamment du Pacte Mondial, des règlements internationaux (OCDE, OIT) et des codes nationaux des pays européens, une liste d'enjeux « génériques » est établie par l'équipe d'analyse ISR

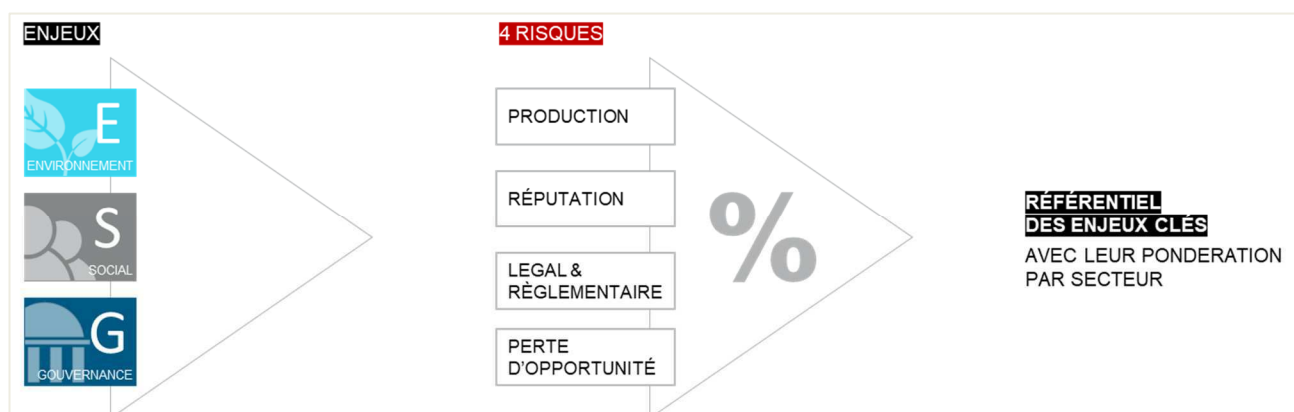
Ces enjeux sont répartis en 10 grandes thématiques



Raisons du choix des critères ESG retenus

Au sein de la liste de l'ensemble des enjeux ESG « génériques »,

- Pour chaque secteur d'activités, les enjeux Environnementaux et Sociaux ayant un impact important pour ce secteur sont sélectionnés. Cette sélection est le résultat d'une analyse des risques susceptibles d'impacter les parties prenantes de l'émetteur et l'émetteur lui-même.
- Les enjeux de Gouvernance sont identiques pour l'ensemble des secteurs d'activités. En effet les bonnes pratiques attendues dans ce domaine sont indépendantes de la nature des activités, aussi bien dans le fonctionnement du Conseil que dans les relations avec les actionnaires minoritaires.



Critères environnementaux liés au changement climatique

Des critères concernant des risques physiques

- Les principaux risques sont :
 - Les risques liés à la montée des eaux et à la multiplication des catastrophes naturelles
 - Les risques de sécheresse
 - Les risques sanitaires (recrudescence de maladies)
- Les enjeux analysés, selon les secteurs d'activités, sont :
 - L'impact de l'activité sur l'eau
 - Par exemple : pour les producteurs de boissons, implantation géographique dans des zones soumises à stress hydrique, mesures déployées pour limiter les consommations d'eau, résultats obtenus...
 - L'impact de l'activité sur les matières premières (par exemple les produits agricoles)
 - L'intégration de cette thématique dans les produits d'assurance

Des critères concernant des risques liés à la transition bas carbone

Les enjeux analysés, selon les secteurs d'activités, sont :

- Les émissions carbone du processus de production
 - Exposition de l'entreprise en fonction du portefeuille d'activités et de la réglementation carbone en vigueur selon ses implantations géographiques
 - Efforts de réduction de ces émissions : objectifs de réduction, adaptation / évolutions technologiques, mise en place de process de capture du carbone, utilisation d'énergies moins émettrices...
 - Efforts d'amélioration de l'efficacité énergétique des process de production, mais également de la chaîne d'approvisionnement, de transport des produits et lors de l'utilisation des produits
 - Résultats observés
- Les émissions carbone en amont (matières premières...) et en aval (lors de l'utilisation des produits et de leur recyclage)
 - Exposition de l'entreprise en fonction de l'intensité énergétique de ses activités
 - Efforts de diminution des émissions liées aux matières premières, à la logistique et à la distribution des produits
 - Résultats observés
- Les opportunités de développement dans les technologies « vertes »
 - Energies renouvelables
 - Bâtiments éco-conçus
 - Technologies améliorant l'efficacité énergétique
 - Solutions de recyclage
 - Chimie verte...

Informations utilisées pour l'analyse

L'analyse ESG est basée sur plusieurs sources d'information :

- Analyses provenant d'agences spécialisées : MSCI, V.E (Moody's ESG Solutions), PROXINVEST, REPRISK
- Analyses et données provenant de différents médias et brokers spécialisés
- Analyses réalisées par l'équipe d'analyse ISR d'OFI AM, portant sur les controverses ESG, la gouvernance...
- Analyses provenant de la société civile (ONG, syndicats...)
- Communication officielle de l'entreprise (Rapport annuel, rapport DD, contact direct...)

Méthodologie et résultats de l'analyse

La méthodologie d'analyse ESG repose sur une approche sectorielle qui met l'accent sur les enjeux significatifs pour les émetteurs au regard de leurs activités. La sélection des enjeux est effectuée par confrontation à une matrice de risques qui permet de conserver ceux pouvant avoir un impact immédiat ou différé sur la valeur de l'émetteur.

Cette analyse est traduite par une notation de chaque émetteur. Les résultats obtenus sont ensuite classés au sein de chaque Super Secteur ICB (Approche dite « Best-in-Class »). Selon leur niveau de performances ESG, une catégorie ISR (Investissement Socialement Responsable) est ensuite affectée à chaque émetteur :

- **Sous surveillance** : émetteurs présentant un retard dans la prise en compte des enjeux ESG, représentant au minimum 20% des émetteurs de l'univers.

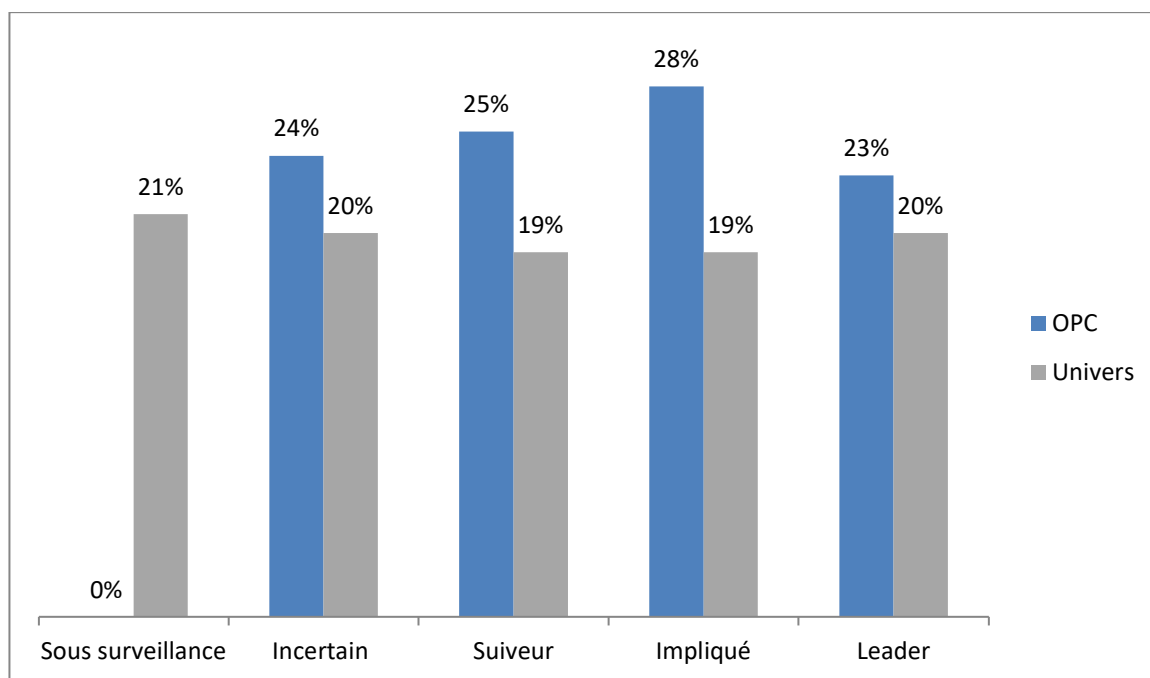
Les autres émetteurs sont répartis en **4 catégories égales en nombre d'émetteurs** :

- **Incertains** : émetteurs dont les enjeux ESG sont faiblement gérés
- **Suiveurs** : émetteurs dont les enjeux ESG sont moyennement gérés
- **Impliqués** : émetteurs actifs dans la prise en compte des enjeux ESG
- **Leaders** : émetteurs les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG

Résultats de l'analyse au 30 décembre 2021

A fin décembre, 100% des émetteurs privés détenus directement étaient couverts par une analyse ESG.

La répartition par catégories ISR des titres détenus en portefeuille était la suivante :



Source : OFI AM au 30/12/2021

Appréciation des risques ESG

Sont considérés comme « à risque » au niveau ESG les émetteurs appartenant à la catégorie « **Sous surveillance** » du fait de la faiblesse de leur prise en compte de la RSE et parce qu'ils font l'objet d'importantes controverses ESG.

Analyses des controverses ESG

Les controverses ESG portant sur les émetteurs en portefeuille font l'objet d'un suivi hebdomadaire par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI AM. En fonction de l'intensité et/ou du caractère récurrent de ces controverses, la notation ESG de l'émetteur peut être révisée.

Appréciation de la contribution au respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique

Le présent Fonds étant un fonds monétaire, l'horizon de placement n'est pas compatible avec une démarche de financement de la transition énergétique et écologique, qui est une démarche à long terme. Une appréciation de la contribution au respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique paraît donc peu pertinente pour ce type de gestion.

Pour autant, l'analyse de la prise en compte des enjeux liés au changement climatique par les émetteurs, est bien intégrée dans les enjeux couverts par l'analyse ESG, pour les secteurs d'activités où il s'agit d'un enjeu clé.

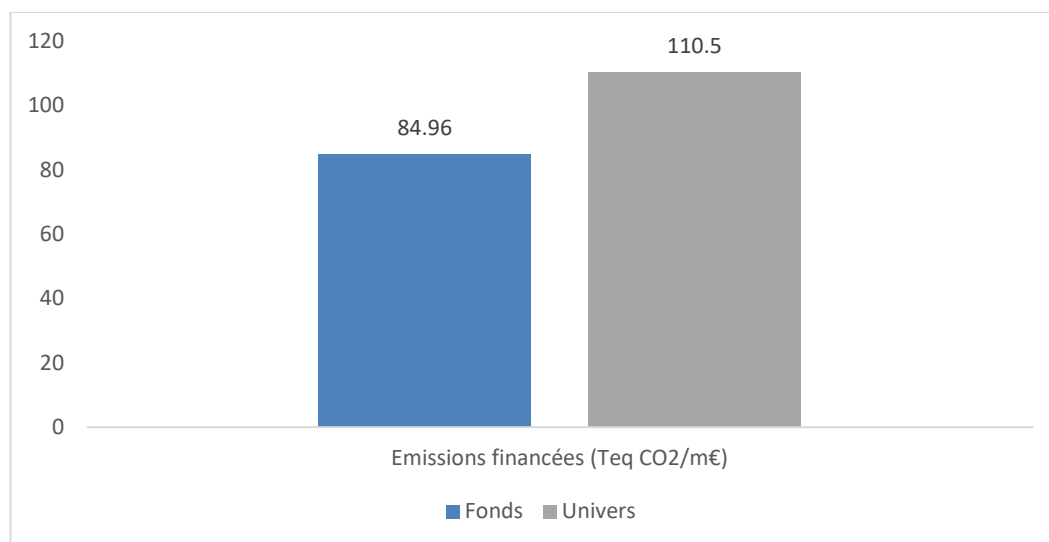
Par ailleurs une évaluation de l'empreinte carbone est réalisée :

Évaluation de l'empreinte carbone : émissions financées

Mode de calcul : $\text{Encours détenu} \times \frac{\text{Total des émissions carbone de la société}}{\text{Total du passif de la société}}$

Estimation des émissions financées (au 30/12/2021) : 84,96 tonnes équivalent CO2

Disponibilité de l'information : 92,71% de l'encours des émetteurs corporate du portefeuille et 95% de l'encours de l'univers



Les émissions Carbone ou émissions de GES (Gaz à Effet de Serre), exprimées en tonnes équivalent CO₂, sont des données qui proviennent soit des entreprises – directement ou via des déclarations faites au Carbon Disclosure Project, soit des données estimées par un prestataire (MSCI).

Ces émissions comportent trois catégories (Source : ADEME) :

- Emissions directes de GES (ou SCOPE 1) : Emissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel, c'est-à-dire émissions provenant des sources détenues ou contrôlées par l'organisme comme par exemple : combustion des sources fixes et mobiles, procédés industriels hors combustion, émissions des ruminants, biogaz des centres d'enfouissements techniques, fuites de fluides frigorigènes, fertilisation azotée, biomasses...
- Emissions à énergie indirectes (ou SCOPE 2) : Emissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation
- Autres émissions indirectes (ou SCOPE 3) : Les autres émissions indirectement produites par les activités de l'organisation qui ne sont pas comptabilisées au 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète comme par exemple : l'achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, transport amont et aval des marchandises, gestions des déchets générés par les activités de l'organisme, utilisation et fin de vie des produits et services vendus, immobilisation des biens et équipements de productions...

Même s'il serait souhaitable d'utiliser les trois Scopes pour calculer les intensités, le niveau de normalisation du Scope 3 est actuellement insuffisant pour permettre une utilisation pertinente dans la comparaison entre plusieurs entreprises.

INFORMATIONS ESG INVESTISSEMENT

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

Changements effectués suite à l'analyse

Intégration des analyses ESG dans la politique d'investissement

Le présent Fonds intègre les analyses ESG dans son processus d'investissement.

Une présentation détaillée de ce processus est disponible dans le Code de Transparence du Fonds, disponible en ligne sur le site www.ofi-am.fr, en sélectionnant le Fond, puis onglet « Documents ».

Stratégie d'engagement et de vote

La stratégie d'engagement a pour objectif de dialoguer avec les émetteurs afin de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux ESG par ces derniers et/ou une plus grande transparence sur leur prise en compte de ces enjeux.

Cet engagement se décline de manière globale au niveau de la Société de Gestion, et non fonds par fonds. Il se matérialise par l'établissement d'un dialogue direct avec des émetteurs, sur des thématiques ou des enjeux précis. Ce dialogue fait partie intégrante du processus d'analyse ISR, et est mis en œuvre selon les principes décrits dans la Politique d'Engagement publiée sur le site (https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_politique-engagement-actionnarial-et-de-vote_OFI-AM.pdf).

Un bilan annuel des actions menées est publié sur le site (https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_rapport-engagement.pdf).

EXERCICE DES DROITS DE VOTE AUX ASSEMBLEES GENERALES

Le présent Fonds étant un fonds monétaire, il ne détient pas de titres de capital et n'est donc pas concerné.

INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

2) Les contrats financiers (dérivés OTC)

Change : Pas de position au 30/12/2021

Taux : Positions au 30/12/2021 :

Portfolios	Allotment	Entity	Nominal	Counterparty	Maturity	Currency
Swap -0.478/OIS_ESTR_SWAP 12/01/22	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	11 695 353,72	LCH CLEARNET	12/01/2022	EUR
Swap -0.49/OIS_ESTR_SWAP 12/01/22	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	2 784 722,13	LCH CLEARNET	12/01/2022	EUR
Swap BNP -0.5515/OIS_ESTR 30/11/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	4 951 009,44	LCH CLEARNET	30/11/2022	EUR
Swap BNP -0.554/OIS_ESTR 1/12/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	2 566 111,30	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR
Swap BNP -0.56/OIS_ESTR 1/12/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	1 539 750,29	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR
Swap BNP -0.5605/OIS_ESTR 30/11/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	1 525 711,65	LCH CLEARNET	30/11/2022	EUR
Swap BNP -0.562/OIS_ESTR 17/10/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	1 732 580,85	LCH CLEARNET	17/10/2022	EUR
Swap BNP -0.562/OIS_ESTR 24/10/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	1 779 796,80	LCH CLEARNET	24/10/2022	EUR
Swap BNP -0.5725/OIS_ESTR 11/09/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	3 567 776,70	LCH CLEARNET	11/09/2022	EUR
Swap BNP -0.573/OIS_ESTR 30/11/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	4 556 276,67	LCH CLEARNET	30/11/2022	EUR
Swap BNP -0.576/OIS_ESTR 24/05/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	2 011 132,76	LCH CLEARNET	24/05/2022	EUR
Swap BNP -0.58/OIS_ESTR 17/10/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	509 405,21	LCH CLEARNET	17/10/2022	EUR
Swap BNP -0.582/OIS_ESTR 11/09/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	2 549 247,89	LCH CLEARNET	11/09/2022	EUR
Swap BNP -0.583/OIS_ESTR 15/11/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	4 413 640,21	LCH CLEARNET	15/11/2022	EUR
Swap BNP -0.584/OIS_ESTR 11/09/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	2 752 237,89	LCH CLEARNET	11/09/2022	EUR
Swap BNP -0.585/OIS_ESTR 11/09/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	5 506 394,79	LCH CLEARNET	11/09/2022	EUR
Swap CAL -0.5375/OIS_ESTR 1/12/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	10 260 068,49	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR
Swap CAL -0.5495/OIS_ESTR 11/02/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	17 660 864,00	LCH CLEARNET	11/02/2023	EUR
Swap CAL -0.55/OIS_ESTR 12/01/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	2 767 483,73	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR
Swap CAL -0.5555/OIS_ESTR 11/09/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	5 810 330,14	LCH CLEARNET	11/09/2022	EUR
Swap CAL -0.561/OIS_ESTR 14/08/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	7 652 183,22	LCH CLEARNET	18/04/2023	EUR
Swap CAL -0.5615/OIS_ESTR 29/09/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	12 802 694,57	LCH CLEARNET	29/09/2022	EUR
Swap CAL -0.562/OIS_ESTR 1/12/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	1 539 642,13	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR
Swap CAL -0.563/OIS_ESTR 30/11/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	1 525 769,18	LCH CLEARNET	30/11/2022	EUR
Swap CAL -0.564/OIS_ESTR 24/10/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	11 103 439,40	LCH CLEARNET	24/10/2022	EUR
Swap CAL -0.565/OIS_ESTR 1/12/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	5 132 602,74	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR
Swap CAL -0.568/OIS_ESTR 1/12/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	3 594 550,27	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR
Swap CAL -0.568/OIS_ESTR 11/09/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	16 922 688,49	LCH CLEARNET	11/09/2022	EUR
Swap CAL -0.569/OIS_ESTR 2/11/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	7 538 250,00	LCH CLEARNET	11/02/2023	EUR
Swap CAL -0.5715/OIS_ESTR 15/04/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	924 041,10	LCH CLEARNET	15/04/2022	EUR
Swap CAL -0.573/OIS_ESTR 11/09/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	3 364 880,89	LCH CLEARNET	11/09/2022	EUR
Swap CAL -0.574/OIS_ESTR 1/12/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	4 107 356,17	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR
Swap CAL -0.574/OIS_ESTR 11/09/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	4 077 340,57	LCH CLEARNET	11/09/2022	EUR
Swap CAL -0.5745/OIS_ESTR 22/02/2022 V	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	30 141 716,30	LCH CLEARNET	22/02/2022	EUR
Swap CAL -0.576/OIS_ESTR 13/07/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	3 419 725,38	LCH CLEARNET	13/07/2022	EUR
Swap CAL -0.577/OIS_ESTR 11/09/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	3 670 747,40	LCH CLEARNET	11/09/2022	EUR
Swap CAL -0.577/OIS_ESTR 12/01/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	1 127 529,68	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR
Swap CAL -0.577/OIS_ESTR 13/06/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	2 208 876,00	LCH CLEARNET	13/06/2022	EUR
Swap CAL -0.5775/OIS_ESTR 1/12/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	410 899,73	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR
Swap CAL -0.5775/OIS_ESTR 11/09/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	4 486 768,81	LCH CLEARNET	11/09/2022	EUR
Swap CAL -0.5775/OIS_ESTR 18/02/2022 V	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	20 094 477,54	LCH CLEARNET	18/02/2022	EUR
Swap CAL -0.578/OIS_ESTR 13/06/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	1 806 912,00	LCH CLEARNET	13/06/2022	EUR
Swap CAL -0.578/OIS_ESTR 15/11/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	3 384 824,11	LCH CLEARNET	15/11/2022	EUR
Swap CAL -0.5785/OIS_ESTR 13/07/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	6 037 723,22	LCH CLEARNET	13/07/2022	EUR
Swap CAL -0.579/OIS_ESTR 01/01/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	717 531,16	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR
Swap CAL -0.579/OIS_ESTR 13/07/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	4 026 493,70	LCH CLEARNET	13/07/2022	EUR
Swap CAL -0.579/OIS_ESTR 15/11/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	3 516 267,21	LCH CLEARNET	15/11/2022	EUR
Swap CAL -0.58/OIS_ESTR 11/09/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	7 134 227,40	LCH CLEARNET	11/09/2022	EUR
Swap CAL -0.58/OIS_ESTR 25/11/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	729 147,81	LCH CLEARNET	25/11/2022	EUR
Swap CAL -0.58/OIS_ESTR 31/05/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	702 465,00	LCH CLEARNET	31/05/2022	EUR
Swap CAL -0.5815/OIS_ESTR 17/10/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	1 731 510,55	LCH CLEARNET	17/10/2022	EUR
Swap CAL -0.582/OIS_ESTR 13/06/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	7 679 837,50	LCH CLEARNET	13/06/2022	EUR
Swap CAL -0.5825/OIS_ESTR 12/01/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	4 099 974,80	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR
Swap CAL -0.5835/OIS_ESTR 1/12/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	6 368 352,67	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR
Swap CAL -0.584/OIS_ESTR 15/04/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	3 492 197,75	LCH CLEARNET	15/04/2022	EUR
Swap CAL -0.584/OIS_ESTR 15/11/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	1 322 386,13	LCH CLEARNET	15/11/2022	EUR
Swap CAL -0.585/OIS_ESTR 13/06/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	5 320 634,00	LCH CLEARNET	13/06/2022	EUR
Swap CAL -0.585/OIS_ESTR 31/05/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	1 203 960,00	LCH CLEARNET	31/05/2022	EUR
Swap CAL -0.587/OIS_ESTR 13/06/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	15 054 750,00	LCH CLEARNET	13/06/2022	EUR
Swap CAL -0.59/OIS_ESTR 07/05/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	9 157 041,80	LCH CLEARNET	07/05/2022	EUR
Swap CAL -0.59/OIS_ESTR 25/11/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	1 770 515,07	LCH CLEARNET	25/11/2022	EUR
Swap CAL -0.592/OIS_ESTR 24/01/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	6 074 915,57	LCH CLEARNET	24/01/2022	EUR
Swap CAL -0.5955/OIS_ESTR 13/06/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	2 509 875,00	LCH CLEARNET	13/06/2022	EUR
Swap CAL -0.599/OIS_ESTR 13/06/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	7 779 752,50	LCH CLEARNET	13/06/2022	EUR
Swap CAL -0.6065/OIS_ESTR 17/10/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	8 153 895,89	LCH CLEARNET	17/10/2022	EUR
Swap compr -0.5715/OIS_ESTR 11/09/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	13 654 321,07	LCH CLEARNET	11/09/2022	EUR
Swap compr -0.575/OIS_ESTR 11/09/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	9 071 137,53	LCH CLEARNET	11/09/2022	EUR
Swap compr -0.579/OIS_ESTR 11/09/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	4 381 540,96	LCH CLEARNET	11/09/2022	EUR
Swap compr -0.583/OIS_ESTR 11/09/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	7 954 348,66	LCH CLEARNET	11/09/2022	EUR
Swap compr -0.585/OIS_ESTR 17/10/2022	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	1 528 368,56	LCH CLEARNET	17/10/2022	EUR

Crédit : Pas de position au 30/12/2021

Actions – CFD : Pas de position au 30/12/2021

Commodities : Pas de position au 30/12/2021

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 30 décembre 2021, le Fonds OFI RS MONETAIRE COURT TERME n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Bilan au 30 décembre 2021 (en euros)

BILAN ACTIF

	30/12/2021	30/12/2020
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	3 531 617 864,53	3 029 823 403,65
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	375 425 001,50	514 634 774,21
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	375 425 001,50	514 634 774,21
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	2 784 054 952,51	2 205 864 641,72
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	2 784 054 952,51	2 205 864 641,72
Titres de créances négociables	2 608 965 582,79	1 774 889 374,93
Autres titres de créances	175 089 369,72	430 975 266,79
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	372 075 176,10	309 192 093,59
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	372 075 176,10	309 192 093,59
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	62 734,42	131 894,13
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	62 734,42	131 894,13
Autres instruments financiers	-	-
Créances	1 084 780,95	570 643,43
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 084 780,95	570 643,43
Comptes financiers	325 004 017,69	352 227 931,75
Liquidités	325 004 017,69	352 227 931,75
Total de l'actif	3 857 706 663,17	3 382 621 978,83

Bilan au 30 décembre 2021 (en euros)

BILAN PASSIF

	30/12/2021	30/12/2020
Capitaux propres		
Capital	3 870 617 971,79	3 388 071 324,78
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-13 120 688,45	-8 780 253,11
Résultat de l'exercice (a, b)	-568 059,62	997 183,44
Total des capitaux propres	3 856 929 223,72	3 380 288 255,11
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	62 734,40	131 894,15
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	62 734,40	131 894,15
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	62 734,40	131 894,15
Dettes	714 705,05	2 201 829,57
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	714 705,05	2 201 829,57
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	3 857 706 663,17	3 382 621 978,83

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	30/12/2021	30/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	383 150 981,85	293 202 510,59
TAUX	383 150 981,85	293 202 510,59
- SWAP - 100196190#S_20210624	-	3 748 451,81
- SWAP - 100983809#S_20210201	-	167 107,00
- SWAP - 101855906#S_20210520	-	5 042 979,44
- SWAP - 101883324#S_20211004	-	3 440 545,56
- SWAP - 101883328#S_20210216	-	11 994 419,60
- SWAP - 101883332#S_20210625	-	3 489 760,90
- SWAP - 101883336#S_20210809	-	2 377 520,84
- SWAP - 101910726#S_20210412	-	6 952 661,60
- SWAP - 101910730#S_20210615	-	1 504 580,19
- SWAP - 101910732#S_20211004	-	5 364 335,63
- SWAP - 101942262#S_20210326	-	10 453 743,49
- SWAP - 101942266#S_20211008	-	4 922 735,50
- SWAP - 101942270#S_20210712	-	5 327 632,40
- SWAP - 101969735#S_20210412	-	2 014 676,23
- SWAP - 101969743#S_20210615	-	4 297 785,25
- SWAP - 101969746#S_20210809	-	819 547,08
- SWAP - 101997397#S_20210329	-	3 084 052,62
- SWAP - 101997401#S_20210319	-	836 773,46
- SWAP - 101997405#S_20210625	-	3 084 943,45
- SWAP - 102024898#S_20210712	-	3 317 107,71
- SWAP - 102052272#S_20210326	-	802 379,32
- SWAP - 102078931#S_20210120	-	9 992 380,81
- SWAP - 102079642#S_20210809	-	3 369 665,23
- SWAP - 102079648#S_20211014	-	4 368 262,84
- SWAP - 102107062#S_20211110	-	3 802 171,89
- SWAP - 102107070#S_20210913	-	1 657 937,13
- SWAP - 102162433#S_20211115	-	21 177 885,13
- SWAP - 102162437#S_20210409	-	412 727,32
- SWAP - 102220985#S_20210520	-	839 610,49
- SWAP - 102249760#S_20210526	-	12 296 158,85
- SWAP - 102277785#S_20210615	-	1 128 363,57
- SWAP - 102305857#S_20211115	-	5 612 620,77
- SWAP - 102305862#S_20211216	-	4 698 132,70
- SWAP - 102336835#S_20210129	-	10 016 203,99
- SWAP - 102434045#S_20210520	-	1 364 935,03
- SWAP - 102434050#S_20211115	-	3 826 315,59
- SWAP - 102461503#S_20210520	-	629 858,69
- SWAP - 102489141#S_20220112	-	11 695 353,72
- SWAP - 102489143#S_20211115	-	2 919 708,36
- SWAP - 102517347#S_20210618	-	5 726 080,06
- SWAP - 102590993#S_20220112	-	2 784 722,13

Hors bilan (en euros) (suite)

	30/12/2021	30/12/2020
- SWAP - 102856769#S_20210520	-	1 050 198,91
- SWAP - 102883640#S_20210520	-	3 886 124,16
- SWAP - 95731033#S_20210112	-	3 044 936,00
- SWAP - 96396586#S_20210329	-	4 461 534,40
- SWAP - 96423401#S_20210329	-	1 602 974,20
- SWAP - 96966510#S_20210330	-	7 660 218,58
- SWAP - 97075134#S_20210330	-	14 621 879,23
- SWAP - 97129475#S_20210330	-	2 016 665,57
- SWAP - 97129478#S_20210412	-	3 609 502,15
- SWAP - 97156384#S_20210329	-	1 245 397,15
- SWAP - 97206403#S_20210216	-	11 225 675,47
- SWAP - 97276734#S_20210329	-	3 542 423,77
- SWAP - 97276738#S_20210121	-	3 174 480,82
- SWAP - 97276780#S_20210330	-	10 069 784,15
- SWAP - 97357382#S_20210121	-	2 223 245,55
- SWAP - 97411758#S_20210216	-	5 742 250,42
- SWAP - 97875315#S_20210201	-	13 878 589,00
- SWAP - S -0.0047/OIS 202201	11 695 353,72	-
- SWAP - S -0.0049/OIS 202201	2 784 722,13	-
- SWAP - S -0.0053/OIS 202301	10 260 068,49	-
- SWAP - S -0.0055/OIS 202211	4 951 009,44	-
- SWAP - S -0.0055/OIS 202301	2 566 111,30	-
- SWAP - S -0.0055/OIS 202301	2 767 483,73	-
- SWAP - S -0.0056/OIS 202209	16 922 688,49	-
- SWAP - S -0.0056/OIS 202210	1 732 580,85	-
- SWAP - S -0.0056/OIS 202210	1 779 796,80	-
- SWAP - S -0.0056/OIS 202211	1 525 711,65	-
- SWAP - S -0.0056/OIS 202301	1 539 750,29	-
- SWAP - S -0.0056/OIS 202301	1 539 642,13	-
- SWAP - S -0.0056/OIS 202301	5 132 602,74	-
- SWAP - S -0.0056/OIS 202301	3 594 550,27	-
- SWAP - S -0.0056/OIS 202302	7 538 250,00	-
- SWAP - S -0.0056/OIS 202304	7 652 183,22	-
- SWAP - S -0.0057/OIS 202202	20 094 477,54	-
- SWAP - S -0.0057/OIS 202202	30 141 716,30	-
- SWAP - S -0.0057/OIS 202204	924 041,10	-
- SWAP - S -0.0057/OIS 202205	2 011 132,76	-
- SWAP - S -0.0057/OIS 202206	2 208 876,00	-
- SWAP - S -0.0057/OIS 202206	1 806 912,00	-
- SWAP - S -0.0057/OIS 202207	3 419 725,38	-
- SWAP - S -0.0057/OIS 202207	4 026 493,70	-
- SWAP - S -0.0057/OIS 202207	6 037 723,22	-
- SWAP - S -0.0057/OIS 202209	3 364 880,89	-
- SWAP - S -0.0057/OIS 202209	4 077 340,57	-
- SWAP - S -0.0057/OIS 202209	3 567 776,70	-

Hors bilan (en euros) (suite)

	30/12/2021	30/12/2020
- SWAP - S -0.0057/OIS 202209	9 071 137,53	-
- SWAP - S -0.0057/OIS 202209	13 654 321,07	-
- SWAP - S -0.0057/OIS 202209	4 486 768,81	-
- SWAP - S -0.0057/OIS 202209	4 381 540,96	-
- SWAP - S -0.0057/OIS 202209	3 670 747,40	-
- SWAP - S -0.0057/OIS 202211	4 556 276,67	-
- SWAP - S -0.0057/OIS 202211	3 516 267,21	-
- SWAP - S -0.0057/OIS 202211	3 384 824,11	-
- SWAP - S -0.0057/OIS 202301	717 531,16	-
- SWAP - S -0.0057/OIS 202301	410 899,73	-
- SWAP - S -0.0057/OIS 202301	1 127 529,68	-
- SWAP - S -0.0057/OIS 202301	4 107 356,17	-
- SWAP - S -0.0058/OIS 202204	3 492 197,75	-
- SWAP - S -0.0058/OIS 202205	1 203 960,00	-
- SWAP - S -0.0058/OIS 202205	702 465,00	-
- SWAP - S -0.0058/OIS 202206	15 054 750,00	-
- SWAP - S -0.0058/OIS 202206	7 679 837,50	-
- SWAP - S -0.0058/OIS 202209	7 134 227,40	-
- SWAP - S -0.0058/OIS 202209	7 954 348,66	-
- SWAP - S -0.0058/OIS 202209	2 549 247,89	-
- SWAP - S -0.0058/OIS 202209	2 752 237,89	-
- SWAP - S -0.0058/OIS 202210	509 405,21	-
- SWAP - S -0.0058/OIS 202210	1 528 368,56	-
- SWAP - S -0.0058/OIS 202210	1 731 510,55	-
- SWAP - S -0.0058/OIS 202211	1 322 386,13	-
- SWAP - S -0.0058/OIS 202211	4 413 640,21	-
- SWAP - S -0.0058/OIS 202211	729 147,81	-
- SWAP - S -0.0058/OIS 202301	4 099 974,80	-
- SWAP - S -0.0058/OIS 202301	6 368 352,67	-
- SWAP - S -0.0059/OIS 202205	9 157 041,80	-
- SWAP - S -0.0059/OIS 202206	2 509 875,00	-
- SWAP - S -0.0059/OIS 202206	7 779 752,50	-
- SWAP - S -0.0059/OIS 202211	1 770 515,07	-
- SWAP - S -0.0060/OIS 202210	8 153 895,89	-
- SWAP - ST120922 -0.55/EST	5 810 330,14	-
- SWAP - ST120922 -0.58/EST	5 506 394,79	-
- SWAP - ST130223 -0.54/EST	17 660 864,00	-
- SWAP - ST130622 -0.58/EST	5 320 634,00	-
- SWAP - ST141021 -0.49/OIS	-	2 183 624,46
- SWAP - ST200521 OIS+m/-0.49	-	525 257,65
- SWAP - ST240122 -0.59/EST	6 074 915,57	6 074 915,57
- SWAP - ST241022 -0.56/EST	11 103 439,40	-
- SWAP - ST290922 -0.56/EST	12 802 694,57	-
- SWAP - ST301122 -0.56/EST	1 525 769,18	-
Autres engagements	-	-

Hors bilan (en euros) (suite)

	30/12/2021	30/12/2020
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	30/12/2021	30/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	4 487,38	6 241,82
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	5 091 191,11	5 461 221,09
Produits sur titres de créances	-1 777 224,02	536 513,77
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	1 836 246,92	5 451 939,01
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	5 154 701,39	11 455 915,69
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	1 966 150,73	5 821 802,08
Charges sur dettes financières	1 459 872,77	1 109 619,34
Autres charges financières	-	-
Total (II)	3 426 023,50	6 931 421,42
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 728 677,89	4 524 494,27
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	2 344 176,72	3 558 381,74
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-615 498,83	966 112,53
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	47 439,21	31 070,91
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-568 059,62	997 183,44

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée à la Covid-19.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de Bourse à Paris à l'exception des jours fériés. La valeur liquidative calculée le vendredi sera datée du dimanche. Cette valorisation inclura le coupon couru du week-end et servira de base aux demandes de souscriptions et de rachats. La même méthode sera appliquée pour les périodes comportant un ou plusieurs jours fériés.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières admises à la cotation d'une bourse de valeurs sont évaluées au cours d'ouverture.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables (TCN) sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire. La valorisation des TCN s'effectue via l'outil de notre fournisseur de data qui recense au quotidien les valorisations au prix de marché des TCN. Les prix sont issus des différents brokers/banques acteurs de ce marché. Ainsi, les courbes de marché des émetteurs contribués sont récupérées par la Société de Gestion qui calcule un prix de marché quotidien. Pour les émetteurs privés non listés, des courbes de références quotidiennes par rating sont calculées également à partir de cet outil.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

- Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé : les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.
- Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré) :
 - *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés* : les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
 - *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés* : les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Les prises et mises en pension sont valorisées selon les modalités contractuelles.

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les titres cédés à réméré font l'objet d'une inscription au hors-bilan à leur valeur contractuelle.

Les contrats à terme fermes figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multiplié par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 0,15% TTC ; tout OPC inclus.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- dans certains cas, une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Les frais variables correspondent à une commission de sur performance. La période de calcul de la commission de sur performance est l'exercice de l'OPCVM. A chaque établissement de la valeur liquidative, la sur performance de l'OPCVM est définie comme la différence positive entre l'actif net de l'OPCVM avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de sur performance, et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant exactement la même performance que l'indice de référence et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que l'OPCVM réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 15% de la surperformance au-delà de l'€STR capitalisé + 5 bp, fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante.

En cas de rachats, la quote-part de la commission de sur performance correspondant aux parts rachetées, est perçue par la Société de Gestion.

Hormis les rachats, la commission de sur performance est perçue par la Société de Gestion à la date de clôture de chaque période de calcul.

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	30/12/2021	30/12/2020
Actif net en début d'exercice	3 380 288 255,11	3 453 432 685,75
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	6 538 749 535,51	9 213 661 094,73
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-6 044 700 842,15	-9 278 437 472,33
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	392 106,42	1 948 989,25
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-12 931 386,95	-9 957 136,65
Plus-values réalisées sur contrats financiers	48 400,71	2 186,89
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-40 840,95	-38 825,29
Différences de change	-	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-4 431 960,60	-1 562 540,75
Différence d'estimation exercice N	-5 314 669,80	
Différence d'estimation exercice N - 1	-882 709,20	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	171 455,45	273 160,98
Différence d'estimation exercice N	48 843,50	
Différence d'estimation exercice N - 1	-122 611,95	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-615 498,83	966 112,53
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	3 856 929 223,72	3 380 288 255,11

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	375 425 001,50	9,73
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	375 425 001,50	9,73
Titres de créances	2 784 054 952,51	72,18
Les titres négociables à court terme	2 209 589 182,46	57,29
Les titres négociables à moyen terme	574 465 770,05	14,89
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	383 150 981,85	9,93
Actions	-	-
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	288 719 585,34	7,49	3 812 555,20	0,10	82 892 860,96	2,15	-	-
Titres de créances	1 197 892 172,50	31,06	1 252 974 884,96	32,49	333 187 895,05	8,64	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	325 004 017,69	8,43
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	383 150 981,85	9,93	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	25 734 401,27	0,67	237 544 241,70	6,16	112 146 358,53	2,91	-	-	-	-
Titres de créances	1 162 893 566,41	30,15	1 508 106 699,94	39,10	113 054 686,16	2,93	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	325 004 017,69	8,43	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	70 791 185,26	1,84	235 276 646,21	6,10	77 083 150,38	2,00	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

		%		%		%		%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise (suite)

		%		%		%		%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	30/12/2021
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	1 084 780,95
Total créances	1 084 780,95
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-160 154,47
Provision pour frais de gestion variables à payer	-443 864,00
Provision commission de mouvement	-0,01
Autre	-110 686,57 ⁽¹⁾
Total dettes	-714 705,05
Total	370 075,90

(1) Provision intérêts négatifs sur le compte bancaire

Souscriptions rachats

Parts émises	65 395,5729
Parts rachetées	60 464,1046

Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Commission de performance (frais variables)	443 864,00
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital
Néant
Autres engagements reçus et / ou donnés
Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
Néant				
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
Néant				
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				
Néant				
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
Néant				

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	30/12/2021	30/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-568 059,62	997 183,44
Total	-568 059,62	997 183,44
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-568 059,62	997 183,44
Total	-568 059,62	997 183,44
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	30/12/2021	30/12/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-13 120 688,45	-8 780 253,11
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-13 120 688,45	-8 780 253,11
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-13 120 688,45	-8 780 253,11
Total	-13 120 688,45	-8 780 253,11
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	38 652,0369	33 720,5686
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC
au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	30/12/2021	30/12/2020	30/12/2019	30/12/2018	28/12/2017
Actif net					
en EUR	3 856 929 223,72	3 380 288 255,11	3 453 432 685,75	2 098 748 997,67	1 726 700 574,05
Nombre de titres					
Parts	38 652,0369	33 720,5686	34 352,2895	20 852,4623	17 113,2296
Valeur liquidative unitaire					
en EUR	99 785,92	100 244,11	100 529,91	100 647,53	100 898,58
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
en EUR	-354,15	-230,81	-171,77	-155,51	-87,35

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2021

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			375 425 001,50	9,73
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			375 425 001,50	9,73
ATOS SE 0.75% 07/05/2022	EUR	9 500 000,00	9 570 013,70	0,25
BBVA 0.75% 11/09/2022	EUR	93 100 000,00	94 101 781,51	2,44
BMW FINANCE NV 0.125% 13/07/2022	EUR	13 397 000,00	13 444 990,62	0,35
CAIXABANK SA 0.75% 18/04/2023	EUR	7 500 000,00	7 631 702,05	0,20
CAIXABANK SA 1.125% 12/01/2023	EUR	43 100 000,00	44 140 835,48	1,14
CARLSBERG BREWERIES 2.625% 15/11/2022	EUR	11 947 000,00	12 298 675,49	0,32
E ON SE 0% 24/10/2022	EUR	12 829 000,00	12 863 638,30	0,33
E ON SE 0% 29/09/2022	EUR	12 747 000,00	12 782 691,60	0,33
IBERDROLA FIN SA FRN 28/04/2023	EUR	35 000 000,00	35 233 625,00	0,91
INNOGY FINANCE BV 0.75% 30/11/2022	EUR	12 348 000,00	12 448 221,78	0,32
INTESA SANPAOLO SPA 1.125% 04/03/2022	EUR	19 442 000,00	19 680 697,16	0,51
INTESA SANPAOLO SPA VAR 19/04/2022	EUR	3 800 000,00	3 812 555,20	0,10
MEDIOBANCA SPA FRN 18/05/2022	EUR	47 527 000,00	47 659 235,96	1,24
SANTAN CONSUMER FINANCE 0.875% 24/01/2022	EUR	6 000 000,00	6 053 704,11	0,16
SANTANDER CONSUMER BANK 0.75% 17/10/2022	EUR	13 400 000,00	13 532 935,34	0,35
SEB SA 2.375% 25/11/2022	EUR	2 400 000,00	2 444 585,75	0,06
VEOLIA ENV 5.125% 24/05/2022	EUR	2 456 000,00	2 584 916,45	0,07
VOLVO TREASURY AB 0% 11/02/2023	EUR	25 070 000,00	25 140 196,00	0,65
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			2 784 054 952,51	72,18
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			2 784 054 952,51	72,18
Titres de créances négociables			2 608 965 582,79	67,64
AGACHE SOC ZCP 29/04/2022	EUR	50 000 000,00	50 077 600,00	1,30
ALSTOM NCPPRE CPTÉ ZCP 31/12/2021	EUR	25 000 000,00	25 000 375,00	0,65
ALSTOM ZCP 03/03/2022	EUR	50 000 000,00	50 045 750,00	1,30
ALSTOM ZCP 22/03/2022	EUR	1 000 000,00	1 001 155,00	0,03
ALSTOM ZCP 25/02/2022	EUR	21 000 000,00	21 017 556,00	0,54
ALSTOM ZCP 27/01/2022	EUR	17 000 000,00	17 007 276,00	0,44
ALSTOM ZCP 28/03/2022	EUR	2 000 000,00	2 002 456,00	0,05
ATOS SE NCPPRE CPTÉ ZCP 31/08/2022	EUR	20 000 000,00	20 048 140,00	0,52
ATOS SE ZCP 07/03/2022	EUR	25 000 000,00	25 019 150,00	0,65
ATOS SE ZCP 31/12/2021	EUR	30 000 000,00	30 000 330,00	0,78
AXA BANQUE EONIAESTR+0.03% 02/12/2022	EUR	30 000 000,00	29 995 650,00	0,78
BANQUE POSTALE LA EONIAEST+0.02% 21/12/2022	EUR	100 000 000,00	99 996 999,50	2,59
BMW FINANCE VAR 18/02/2022	EUR	50 000 000,00	50 025 000,00	1,30
BNP PARIBAS EONIAEST+0.05% 05/07/2022	EUR	75 000 000,00	74 822 849,15	1,94
BNP PARIBAS EONIAESTR+0.02% 07/12/2022	EUR	80 000 000,00	79 981 039,48	2,07
BNP PARIBAS SA EONIAESTR+0.05% 07/07/2022	EUR	50 000 000,00	49 883 449,50	1,29

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
BONDUELLE ZCP 04/01/2022	EUR	6 000 000,00	6 000 186,00	0,16
BONDUELLE ZCP 14/02/2022	EUR	4 000 000,00	4 001 152,00	0,10
BONDUELLE ZCP 28/01/2022	EUR	8 000 000,00	8 001 456,00	0,21
BONDUELLE ZCP 28/02/2022	EUR	4 000 000,00	4 001 500,00	0,10
BONDULLE ZCP 02/03/2022	EUR	2 000 000,00	2 000 772,00	0,05
BPCE EONIAESTR+0.05% 23/12/2022	EUR	40 000 000,00	40 007 360,00	1,04
COCA COLA EUROPEAN PARTNERS PL ZCP 02/05/2022	EUR	30 000 000,00	30 032 310,00	0,78
COVIVIO SA ZCP 14/02/2022	EUR	10 000 000,00	10 005 770,00	0,26
COVIVIO SA ZCP 15/03/2022	EUR	23 000 000,00	23 020 332,00	0,60
COVIVIO ZCP 08/02/2022	EUR	5 000 000,00	5 002 515,00	0,13
COVIVIO ZCP 25/05/2022	EUR	35 000 000,00	35 058 100,00	0,91
COVIVIO ZCP 07/06/2022	EUR	20 000 000,00	20 036 560,00	0,52
CREDIT AGRICOLE CIB EONIAESTR+0.06% 01/04/2022	EUR	60 000 000,00	59 778 779,50	1,55
CREDIT AGRICOLE CIB EONIAESTR+0.06% 08/07/2022	EUR	100 000 000,00	99 776 099,11	2,59
CREDIT AGRICOLE EONIAEST+0.06% 23/02/2022	EUR	75 000 000,00	74 678 999,53	1,94
CREDIT INDUSTRIEL ET COM EONIAEST+0.03% 09/12/2022	EUR	30 000 000,00	29 992 409,67	0,78
CREDIT INDUSTRIEL ET COMM EONIAESTR+0.06% 01/04/2022	EUR	15 000 000,00	14 945 324,12	0,39
CREDIT INDUSTRIEL ET EONIAEST+0.03% ZCP 02/12/2022	EUR	80 000 000,00	79 971 759,11	2,07
CREDIT INDUSTRIEL ET EONIAEST+0.08% 31/05/2022	EUR	50 000 000,00	49 874 449,08	1,29
CREDIT INDUSTRIEL ET EONIAESTR+0.06% 27/10/2022	EUR	50 000 000,00	49 971 099,78	1,30
EIFPAGE VAR 06/12/2023	EUR	35 000 000,00	35 000 000,00	0,91
EIFPAGE VAR 09/06/2023	EUR	10 000 000,00	10 003 000,00	0,26
EIFPAGE VAR 20/01/2023	EUR	10 000 000,00	10 011 000,00	0,26
EIFPAGE ZCP 04/02/2022	EUR	5 000 000,00	5 002 400,00	0,13
EIFPAGE ZCP 25/05/2022	EUR	10 000 000,00	10 019 510,00	0,26
FINANCIERE AGACHE ZCP 11/05/2022	EUR	15 000 000,00	15 025 395,00	0,39
FINANCIERE AGACHE ZCP 13/01/2022	EUR	26 000 000,00	26 005 096,00	0,67
FINANCIERE AGACHE ZCP 13/06/2022	EUR	20 000 000,00	20 041 820,00	0,52
GRANDVISION FINANCE BV ZCP 17/01/2022	EUR	7 000 000,00	7 001 414,00	0,18
ING BANK N V NCPPR ZCP 29/08/2022	EUR	20 000 000,00	20 073 800,00	0,52
INTESA SANPAOLO BANK LXMBRG SA Eurib3+0.6% 21/02/2022	EUR	40 000 000,00	40 037 520,00	1,04
INTESA SANPL BANK LUX SA Eurib3+0.60% 17/01/2022	EUR	25 000 000,00	25 047 518,06	0,65
IPSEN ZCP 14/02/2022	EUR	5 000 000,00	5 002 425,00	0,13
KLEPIERRE SA GROUP ZCP 14/02/2022	EUR	10 000 000,00	10 006 650,00	0,26
KLEPIERRE ZCP 04/10/2022	EUR	5 000 000,00	5 018 050,00	0,13
KORIAN Eurib3+0.95% 02/06/2023	EUR	20 000 000,00	20 031 670,00	0,52
KORIAN SA Eurib3+0.009% 5% 20/10/2023	EUR	10 000 000,00	10 015 928,33	0,26
KORIAN SA ZCP 07/04/2022	EUR	10 000 000,00	10 004 290,00	0,26
KORIAN SA ZCP 13/01/2022	EUR	20 000 000,00	20 001 220,00	0,52
L OCCITANE INTERNAT ZCP 25/10/2022	EUR	5 000 000,00	5 008 995,00	0,13
L OCCITANE INTERNATIONAL SA ZCP 19/01/2022	EUR	10 000 000,00	10 001 920,00	0,26
L OCCITANE INTERNATIONAL SA ZCP 23/08/2022	EUR	5 000 000,00	5 007 655,00	0,13
L'OCCITANE INTERNATIONAL S A ZCP 17/02/2022	EUR	5 000 000,00	5 002 045,00	0,13
LA BANQUE POSTALE EONIAEST+0.02% 23/12/2022	EUR	20 000 000,00	20 001 559,33	0,52
LOCCITANE INTERNAT ZCP 16/12/2022	EUR	7 000 000,00	7 013 622,00	0,18

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
MEDIOBANCA INTERNAT ZCP 09/12/2022	EUR	20 000 000,00	20 091 980,00	0,52
MEDIOBANCA INTERNATIONAL ZCP 08/07/2022	EUR	55 000 000,00	55 151 525,00	1,43
MEZZANINE FINANCE C 0% 5/5/2022	EUR	15 000 000,00	15 026 295,00	0,39
NATIXIS EONIAEST+0.065% 02/02/2022	EUR	70 000 000,00	69 683 809,70	1,81
NATIXIS EONIAEST+0.065% 06/07/2022	EUR	25 000 000,00	24 946 849,79	0,65
NATIXIS EONIAESTR+0.05% 08/12/2022	EUR	50 000 000,00	49 998 399,44	1,30
NATIXIS EONIAESTR+0.06% 01/12/2022	EUR	50 000 000,00	49 998 399,50	1,30
NATIXIS SECURITIES PARIS EONIAESTR+0.085% 11/03/2022	EUR	100 000 000,00	99 630 599,67	2,58
NEXITY Eurib3+0.8% 24/11/2023	EUR	15 000 000,00	14 988 540,00	0,39
NEXITY ZCP 06/09/2022	EUR	5 000 000,00	5 000 370,00	0,13
NEXITY ZCP 17/02/2022	EUR	3 250 000,00	3 250 487,50	0,08
NEXITY ZCP 27/07/2022	EUR	2 500 000,00	2 500 147,50	0,06
ORPEA SA ZCP 07/01/2022	EUR	27 000 000,00	27 000 891,00	0,70
ORPEA SA ZCP 14/03/2022	EUR	24 000 000,00	24 007 392,00	0,62
ORPEA SA ZCP 15/02/2022	EUR	8 500 000,00	8 501 649,00	0,22
ORPEA SA ZCP 19/05/2022	EUR	20 000 000,00	20 012 320,00	0,52
PSA BANQUE FRANCE Eurib3+0.4% 10/01/2022	EUR	40 000 000,00	40 014 770,00	1,04
REPSOL INTERNAT FIN ZCP 01/08/2022	EUR	25 000 000,00	25 067 875,00	0,65
SANTAN CONSUMER FINANCE Eurib3+0.60% 17/01/2022	EUR	40 000 000,00	40 083 974,44	1,04
SAVENCIA SA ZCP 07/03/2022	EUR	10 000 000,00	10 007 870,00	0,26
SAVENCIA SA ZCP 08/02/2022	EUR	6 000 000,00	6 002 880,00	0,16
SAVENCIA SA ZCP 14/02/2022	EUR	5 000 000,00	5 002 745,00	0,13
SAVENCIA SA ZCP 22/02/2022	EUR	10 000 000,00	10 006 410,00	0,26
SAVENCIA SA ZCP 23/02/2022	EUR	15 000 000,00	15 009 780,00	0,39
SAVENCIA SA ZCP 28/02/2022	EUR	10 000 000,00	10 007 090,00	0,26
SEB SA Eurib3+0.4% 03/02/2023	EUR	13 000 000,00	13 004 547,83	0,34
SEB SA ZCP 07/11/2022	EUR	20 000 000,00	20 088 160,00	0,52
SEB SA ZCP 23/11/2022	EUR	15 000 000,00	15 069 540,00	0,39
STEF ZCP 12/01/2022	EUR	4 000 000,00	4 000 100,00	0,10
STEF ZCP 16/06/2022	EUR	10 000 000,00	10 002 420,00	0,26
STEF ZCP 23/06/2022	EUR	5 000 000,00	5 001 240,00	0,13
STEF ZCP 31/01/2022	EUR	5 000 000,00	5 000 310,00	0,13
TELEPERFORMANCE SE ZCP 09/06/2022	EUR	15 000 000,00	15 029 340,00	0,39
VEOLIA ENVIRONMENT ZCP 05/04/2022	EUR	50 000 000,00	50 079 850,00	1,30
VEOLIA ENVIRONMENT ZCP 21/01/2022	EUR	18 500 000,00	18 507 418,50	0,48
VEOLIA ENVIRONNEMENT NCPPRE CPTÉ ZCP 06/04/2022	EUR	10 000 000,00	10 016 110,00	0,26
VEOLIA ENVIRONNEMENT ZCP 18/02/2022	EUR	20 000 000,00	20 018 200,00	0,52
VEOLIA ENVIRONNEMENT ZCP 22/02/2022	EUR	30 000 000,00	30 029 490,00	0,78
VICAT NCP ZCP 02/12/2022	EUR	16 000 000,00	16 033 392,00	0,42
VICAT ZCP 09/12/2022	EUR	5 000 000,00	5 010 640,00	0,13
VICAT ZCP 14/01/2022	EUR	1 500 000,00	1 500 231,00	0,04
VICAT ZCP 15/07/2022	EUR	17 000 000,00	17 026 656,00	0,44
VOLVO AB Eurib3+0.65% 10/01/2022	EUR	30 000 000,00	30 009 866,67	0,78
WORLDLINE 0% 06/04/2022	EUR	30 000 000,00	30 043 980,00	0,78
WORLDLINE ZCP 22/06/2022	EUR	15 000 000,00	15 034 830,00	0,39

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Autres titres de créances			175 089 369,72	4,54
BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTU Eurib3+0.22% 31/12/2021	EUR	50 000 000,00	49 969 176,39	1,30
BFCM Eurib3+0.22% 07/02/2022	EUR	50 000 000,00	49 984 383,33	1,30
IBERDROLA INTERNATIONAL ZCP 05/04/2022	EUR	35 000 000,00	35 048 580,00	0,91
SNAM SPA ZCP 01/06/2022	EUR	10 000 000,00	10 021 200,00	0,26
SNAM SPA ZCP 09/06/2022	EUR	30 000 000,00	30 066 030,00	0,78
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			372 075 176,10	9,65
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			372 075 176,10	9,65
CPR MONETAIRE ISR FCP	EUR	9 290,44	184 844 545,23	4,79
FEDERAL SUPPORT MONET ESG FCP	EUR	17 867,189	187 230 630,87	4,85
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			0,02	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Autres opérations			0,02	-
Appel de marge EUR	EUR	-48 843,48	-48 843,48	0,00
S -0.0047/OIS 202201	EUR	11 695 353,72	-10 506,19	0,00
S -0.0049/OIS 202201	EUR	2 784 722,13	-2 162,69	0,00
S -0.0053/OIS 202301	EUR	10 260 068,49	-606,78	0,00
S -0.0055/OIS 202211	EUR	4 951 009,44	159,40	0,00
S -0.0055/OIS 202301	EUR	2 566 111,30	368,65	0,00
S -0.0055/OIS 202301	EUR	2 767 483,73	127,32	0,00
S -0.0056/OIS 202209	EUR	16 922 688,49	646,26	0,00
S -0.0056/OIS 202210	EUR	1 779 796,80	61,44	0,00
S -0.0056/OIS 202210	EUR	1 732 580,85	37,94	0,00
S -0.0056/OIS 202211	EUR	1 525 711,65	189,06	0,00
S -0.0056/OIS 202301	EUR	3 594 550,27	1 174,01	0,00
S -0.0056/OIS 202301	EUR	1 539 750,29	336,48	0,00
S -0.0056/OIS 202301	EUR	1 539 642,13	376,76	0,00

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
S -0.0056/OIS 202301	EUR	5 132 602,74	1 467,55	0,00
S -0.0056/OIS 202302	EUR	7 538 250,00	3 602,02	0,00
S -0.0056/OIS 202304	EUR	7 652 183,22	5 382,30	0,00
S -0.0057/OIS 202202	EUR	30 141 716,30	2 052,39	0,00
S -0.0057/OIS 202202	EUR	20 094 477,54	1 999,16	0,00
S -0.0057/OIS 202204	EUR	924 041,10	12,26	0,00
S -0.0057/OIS 202205	EUR	2 011 132,76	97,05	0,00
S -0.0057/OIS 202206	EUR	1 806 912,00	127,57	0,00
S -0.0057/OIS 202206	EUR	2 208 876,00	133,56	0,00
S -0.0057/OIS 202207	EUR	3 419 725,38	211,98	0,00
S -0.0057/OIS 202207	EUR	6 037 723,22	527,78	0,00
S -0.0057/OIS 202207	EUR	4 026 493,70	372,45	0,00
S -0.0057/OIS 202209	EUR	4 381 540,96	656,62	0,00
S -0.0057/OIS 202209	EUR	3 364 880,89	299,30	0,00
S -0.0057/OIS 202209	EUR	4 077 340,57	404,07	0,00
S -0.0057/OIS 202209	EUR	3 567 776,70	299,24	0,00
S -0.0057/OIS 202209	EUR	3 670 747,40	475,57	0,00
S -0.0057/OIS 202209	EUR	9 071 137,53	991,04	0,00
S -0.0057/OIS 202209	EUR	13 654 321,07	1 006,60	0,00
S -0.0057/OIS 202209	EUR	4 486 768,81	604,06	0,00
S -0.0057/OIS 202211	EUR	4 556 276,67	1 145,01	0,00
S -0.0057/OIS 202211	EUR	3 516 267,21	933,81	0,00
S -0.0057/OIS 202211	EUR	3 384 824,11	864,41	0,00
S -0.0057/OIS 202301	EUR	717 531,16	378,42	0,00
S -0.0057/OIS 202301	EUR	410 899,73	191,54	0,00
S -0.0057/OIS 202301	EUR	1 127 529,68	554,43	0,00
S -0.0057/OIS 202301	EUR	4 107 356,17	1 685,27	0,00
S -0.0058/OIS 202204	EUR	3 492 197,75	494,56	0,00
S -0.0058/OIS 202205	EUR	1 203 960,00	168,89	0,00
S -0.0058/OIS 202205	EUR	702 465,00	62,84	0,00
S -0.0058/OIS 202206	EUR	7 679 837,50	853,66	0,00
S -0.0058/OIS 202206	EUR	15 054 750,00	2 436,56	0,00
S -0.0058/OIS 202209	EUR	7 134 227,40	1 141,57	0,00
S -0.0058/OIS 202209	EUR	2 549 247,89	459,66	0,00
S -0.0058/OIS 202209	EUR	7 954 348,66	1 515,05	0,00
S -0.0058/OIS 202209	EUR	2 752 237,89	552,15	0,00
S -0.0058/OIS 202210	EUR	509 405,21	104,29	0,00
S -0.0058/OIS 202210	EUR	1 528 368,56	390,52	0,00
S -0.0058/OIS 202210	EUR	1 731 510,55	380,88	0,00
S -0.0058/OIS 202211	EUR	729 147,81	223,86	0,00
S -0.0058/OIS 202211	EUR	1 322 386,13	418,55	0,00
S -0.0058/OIS 202211	EUR	4 413 640,21	1 351,99	0,00
S -0.0058/OIS 202301	EUR	4 099 974,80	2 409,96	0,00
S -0.0058/OIS 202301	EUR	6 368 352,67	3 529,34	0,00
S -0.0059/OIS 202205	EUR	9 157 041,80	1 773,60	0,00

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
S -0.0059/OIS 202206	EUR	2 509 875,00	622,50	0,00
S -0.0059/OIS 202206	EUR	7 779 752,50	2 205,59	0,00
S -0.0059/OIS 202211	EUR	1 770 515,07	724,02	0,00
S -0.0060/OIS 202210	EUR	8 153 895,89	3 864,09	0,00
ST120922 -0.55/EST	EUR	5 810 330,14	-515,43	0,00
ST120922 -0.58/EST	EUR	5 506 394,79	1 160,59	0,00
ST130223 -0.54/EST	EUR	17 660 864,00	2 813,64	0,00
ST130622 -0.58/EST	EUR	5 320 634,00	753,24	0,00
ST240122 -0.59/EST	EUR	6 074 915,57	1 533,19	0,00
ST241022 -0.56/EST	EUR	11 103 439,40	608,90	0,00
ST290922 -0.56/EST	EUR	12 802 694,57	-99,83	0,00
ST301122 -0.56/EST	EUR	1 525 769,18	227,95	0,00
Autres instruments financiers			-	-
Créances			1 084 780,95	0,03
Dettes			-714 705,05	-0,02
Comptes financiers			325 004 017,69	8,43
ACTIF NET			3 856 929 223,72	100,00



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2021**

OFI RS MONETAIRE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OFI ASSET MANAGEMENT
22, rue Vernier
75017 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement OFI RS MONETAIRE relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



OFI RS MONETAIRE

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



OFI RS MONETAIRE

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2022.03.28 18:09:14 +0200